

RAPPORT PROVISOIRE D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT **AU PREMIER SEMESTRE 2011**

L'état d'exécution provisoire du budget général de l'Etat au premier semestre 2011, se présente comme suit :

- des recettes totales d'un montant de 148,3 milliards de FCFA pour 150,0 milliards de FCFA prévu par le programme du FMI pour le premier semestre 2011 ; le taux d'exécution des recettes totales à fin juin par rapport à la prévision annuelle au titre du programme de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), est de 46,3% correspondant également au taux d'exécution par rapport au budget (Tableau 1). Par rapport au premier semestre 2010, on note une diminution des recettes de 1,3% en raison principalement de la baisse des recettes non fiscales (Téléphonie mobile).
- des dépenses courantes et prêts nets qui s'élèvent à 146,8 milliards de FCFA pour 276,1 milliards de FCFA prévu par le programme FEC pour l'année; soit un taux d'exécution de 53,2% et 57,3% par rapport au budget (Tableau 2). Par rapport au premier semestre 2010, on note une augmentation des dépenses courantes et prêts nets de 38,8%.
- un faible niveau d'exécution des dépenses d'investissement de 38,4 milliards de FCFA contre 44,5 milliards de FCFA prévu par le FMI au titre du programme FEC pour le premier semestre. Par rapport à la prévision annuelle du FMI, le taux d'exécution à fin juin représente seulement 23,1% et 16,7% par rapport au budget (Tableau 3). On note néanmoins une hausse de 60,7% par rapport à fin juin 2010.
- des réductions brutes sur stock antérieur du Trésor d'un montant de 19,1 milliards de FCFA. Il s'agit essentiellement des paiements effectués en 2011 pendant la période complémentaire pour des dépenses prévues au budget 2010. Un montant brut total des restes à payer de 8,8 milliards de FCFA qui constitue des instances de paiements. La non accumulation d'arriérés de paiement au titre de la dette intérieure et de la dette extérieure conforme aux prévisions au titre du programme FEC. Ceci a résulté en une réduction nette d'arriérés de 10,8 milliards de FCFA sur la période avec une légère accumulation au titre des intérêts sur la dette extérieure de 0,3 milliard de F CFA.
- un financement intérieur net de -11,1 milliards de FCFA et un financement extérieur net de 37,4 milliards de FCFA pour des prévisions respectives au titre du programme FEC de 10,4 milliards de FCFA et 47,4 milliards de FCFA au titre du premier semestre 2011.

A Recettes de l'Etat (TABLEAU 1)

Les recettes totales à fin juin 2011 se chiffrent à 148,3 milliards de FCFA pour une prévision de 150,0 milliards de FCFA pour le premier semestre au titre du programme FEC, soit un taux de réalisation de 98,9%. Par rapport au premier semestre 2010, on note une diminution de 1,3%. Ceci constitue néanmoins une bonne performance compte tenu de l'absence au premier trimestre 2011, des redevances sur téléphonie mobile qui, à fin juin 2010 s'élevaient à 18,9 milliards de FCFA et de la non réalisation des recettes au titre de l'octroi de la troisième licence de téléphonie mobile prévues pour 20 milliards de FCFA.

Ces recettes qui se décomposent en recettes budgétaires et non budgétaires se présentent comme suit :

A-1 Recettes du Budget Général

Elles comprennent les recettes fiscales budgétaires et les recettes non fiscales budgétaires. Elles se chiffrent à 147,8 milliards de FCFA contre 150,0 milliards de FCFA prévu par le FMI pour le premier semestre, soit un taux de recouvrement de 98,6%.

A-1.1 Recettes fiscales budgétaires

Les recettes fiscales se sont élevées à 136,5 milliards de FCFA, soit 50,7% de l'objectif annuel avec une hausse de 12,2% par rapport à fin juin 2010. Cette performance est le résultat des réformes entreprises au sein de l'administration fiscale et douanière.

Elles comprennent les impôts directs et indirects liquidés par l'administration des impôts, ainsi que des contributions indirectes liquidées par l'administration des douanes.

✓ Les Impôts directs et indirects liquidés par l'administration des impôts

Au 30 juin 2011, les recouvrements fiscaux de la Direction Générale des Impôts (DGI) ont atteint 61,9 milliards de FCFA contre 61,4 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC pour le premier semestre, soit un taux de réalisation de 100,8 % et un accroissement de 8,6% par rapport au niveau obtenu à la même période de l'année 2010. Ils se composent des impôts directs et indirects pour des montants respectifs de 30,6 milliards de FCFA et 31,3 milliards de FCFA. Le taux de recouvrements de la DGI à fin juin 2011 par rapport à la prévision annuelle au titre du programme FEC et de 52,2 % par rapport à la prévision du budget général. Les performances de la DGI s'expliquent par: (i) les réformes engagées depuis 2009 et qui ont abouti à une réorganisation de l'administration fiscale, (ii) les mesures prioritaires prises par la DGI en vue d'un meilleur suivi des recouvrements, (iii) le renforcement du contrôle fiscal notamment le contrôle ponctuel, (iv) la réduction des exonérations et (v) les nouvelles mesures prioritaires de la loi de finance 2009 visant la fiscalisation progressive des sociétés admises au régime de la zone Franche.

✓ Les Contributions indirectes liquidées par l'administration des Douanes

Les contributions indirectes liquidées par l'Administration des Douanes au 30 juin 2011 se chiffrent à 74,7 milliards de FCFA contre 71,8 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC pour le premier semestre, soit un taux d'exécution de 104,0%. Par rapport au premier semestre 2010, on note une augmentation de 15,4%. Le taux d'exécution par rapport à la prévision annuelle au titre du programme FEC est de 49,5%.

Les performances de la DGD s'expliquent par : (i) le renforcement du contrôle de toute la chaîne de dédouanement et son extension à tous les services centraux, (ii) l'augmentation des importations entraînant un élargissement de l'assiette fiscale,

(iii) l'adaptation de la législation et de la réglementation au nouveau contexte régional et international, (iv) la mise en place d'un partenariat et d'un cadre de discussions avec tous les opérateurs économiques, (v) le renforcement du contrôle à posteriori, (vi) le renforcement de la lutte contre la fraude et (vii) la limitation des exonérations exceptionnelles.

A-1.2 Recettes non fiscales budgétaires

Elles se composent des produits des participations financières, des recettes des services et des revenus du domaine.

Au 30 juin 2011, les recettes non fiscales budgétaires se chiffrent à 11,3 milliards de FCFA contre 16,8 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC pour le premier semestre, soit un taux d'exécution de 67,1%. Par rapport au premier semestre 2010, on note une diminution de 59,8%. Cette diminution s'explique par l'absence au premier semestre 2011, des redevances sur téléphonie mobile qui, à fin juin 2010 s'élevaient à 18,9 milliards de FCFA et la non réalisation des recettes au titre de l'octroi de la troisième licence de téléphonie mobile prévues pour 20 milliards de FCFA en 2011. Le taux d'exécution par rapport à la prévision annuelle au titre du programme FEC est de 22,1 % ; identique au taux d'exécution par rapport à la prévision du budget général.

A-2 Recettes non budgétaires

Au 30 juin 2011, les recettes non budgétaires composées essentiellement des recettes des comptes spéciaux se chiffrent à 0,4 milliard de FCFA. En glissement annuel, on note une diminution de 3,3%.

B Dépenses courantes et prêts nets de l'Etat (Tableau 2)

Les dépenses courantes et prêts nets au premier semestre 2011 se chiffrent à 146,9 milliards de FCFA pour 133,0 milliards de FCFA prévu par le programme FEC à fin juin 2011 ; soit un taux d'exécution de 110,4% et 57,3% par rapport à la prévision du budget général. Par rapport au premier semestre 2010, on note une augmentation des dépenses courantes et prêts nets de 38,8%.

Elles sont constituées essentiellement des dépenses courantes budgétaires et des dépenses courantes non budgétaires.

B-1 Dépenses courantes budgétaires

Les dépenses courantes budgétaires ont connu un niveau d'exécution de 146,1 milliards de FCFA pour une prévision semestrielle du FMI de 132,6 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 110,1%.

Les dépenses courantes budgétaires comprennent :

- **des dépenses de personnel** pour un montant de 49,0 milliards de FCFA contre 45,3 milliards de FCFA prévu par le programme FEC pour le premier semestre, soit un taux de réalisation de 108,1%. Par rapport au niveau prévu par le programme pour l'année 2011, on note un taux d'exécution de 50,2% et 49,1% par rapport à la prévision annuelle du budget de l'Etat. Par rapport au premier semestre 2010, on note une augmentation de 34,0% pouvant s'expliquer par l'augmentation des salaires provenant de la prime spéciale versée depuis janvier 2011 aux fonctionnaires de l'Etat (6500 F par mois pour les cadres et 8000 F par mois pour les autres agents de l'Etat) ainsi que le paiement à certaines catégories de fonctionnaires d'une prime de transport de 5000 F par mois et la prise en compte du salaire des enseignants du PAGED.

- **d'autres dépenses courantes** de 91,5 milliards de FCFA, contre une prévision semestrielle de 79,2 milliards de FCFA au titre du programme FEC, soit un taux d'exécution de 115,5% et une hausse de 48,1% par rapport au niveau atteint à fin juin 2010. Il s'agit essentiellement des dépenses de biens et services (matériel, dépenses communes diverses, entretien bâtiments...) et de transferts et subventions (bourses et stages, subventions, secours, dette viagère, contributions diverses...). Cette hausse des dépenses courantes est due essentiellement à la subvention du prix des produits pétroliers dont le montant à fin juin s'élève à 24,3 milliards de FCFA et aux dépenses de transferts liées aux mesures sociales prises en faveur des universités et établissements publics dans le cadre de la lutte contre la vie chère.
- **des intérêts dus au titre de la dette publique** d'un montant de 5,7 milliards de FCFA, contre une prévision de 8,1 milliards de FCFA pour le premier semestre au titre du programme FEC. La prévision annuelle au titre du programme s'élève à 12,5 milliards de FCFA et 13,3 milliards de FCFA pour le budget soit des taux de réalisation respectifs de 45,6% et 42,8 %. Ces intérêts se répartissent comme suit : 4,5 milliards de FCFA dus au titre de la dette intérieure contre 5,7 milliards de FCFA pour le premier semestre 2011 et 1,2 milliard de FCFA dû au titre de la dette extérieure contre 2,4 milliards de FCFA prévu pour le premier semestre 2011.

B-2 Dépenses courantes non budgétaires

Les dépenses courantes non budgétaires constituées essentiellement des dépenses courantes financées sur ressources extérieures et des dépenses des comptes spéciaux se chiffrent à 0,4 milliard de F CFA contre une prévision nulle du programme FEC.

C Dépenses d'investissement (TABLEAU 3)

Au 30 juin 2011, on note un faible niveau d'exécution des dépenses d'investissement qui s'élèvent à 38,4 milliards de FCFA contre 44,5 milliards de FCFA prévu au titre du programme FEC pour le premier semestre et 166,6 milliards de FCFA prévu par le programme pour toute l'année. On note néanmoins une hausse de 60,7% par rapport à fin juin 2010 dont le montant se chiffre à 23,9 milliards de FCFA. Le taux d'exécution par rapport à la prévision annuelle au titre du programme FEC est de 23,1 % et de 16,7% par rapport à la prévision du budget général dont le montant se chiffre à 230,1 milliards de FCFA.

Les dépenses d'investissement comprennent 23,5 milliards de FCFA de dépenses d'investissement sur financement externe (emprunts et dons liés aux projets) dont le montant prévu au titre de l'année 2011 par le programme FEC se chiffre à 83,0 milliards de FCFA et 14,9 milliards de FCFA de dépenses d'investissement sur ressources propres dont le montant prévu au titre de l'année 2011 par le programme FEC se chiffre à 83,6 milliards de FCFA.

C-1 Dépenses d'investissement sur financement externe

Les dépenses ordonnancées sur ressources externes, se chiffrent à 23,5 milliards de FCFA pour une prévision de 26,0 milliards de FCFA au titre du programme FEC pour le premier semestre, soit un taux d'exécution de 90,5%. Il s'agit des dépenses effectuées sur emprunts (emprunts liés aux projets pour 7,8 milliards) et des dépenses d'investissement effectuées sur dons (dons projets pour 15,7 milliards de FCFA) pour une prévision annuelle de 83,0 milliards de FCFA au titre du programme FEC. En glissement annuel, on note une augmentation de 154,4% des dépenses d'investissement ordonnancées sur ressources externes (9,2 milliards de FCFA en juin 2010).

C-2 Dépenses d'investissement sur financement interne (BIE/BG)

Au 30 juin 2011 le montant total des dépenses d'investissement sur ressources internes s'élève à 14,9 milliards de FCFA pour une prévision de 18,5 milliards de FCFA au titre du programme FEC pour le semestre, soit une réalisation de 80,3% et une hausse de 1,5% par rapport au premier semestre 2010 (14,6 milliards de FCFA en juin 2010).

D Dépenses par secteur de pauvreté

Il s'agit des dépenses effectuées au profit de la santé, de la protection sociale et des diverses catégories d'enseignement. La situation d'exécution des dépenses des secteurs de pauvreté se présente comme suit :

Les dépenses de personnel liées à la pauvreté prévues au budget pour 44,4 milliards de F CFA, elles ont connu un faible niveau d'exécution à 35,0%, soit 15,5 milliards de F CFA à fin juin 2011. Ce taux ne reflète pas la réalité, car une partie des effectifs prévus n'émarge pas au niveau des sous secteurs de pauvreté mais à la coordination du secteur comme par exemple au secteur 4 «enseignement, formation et recherche» où la plus importante partie des effectifs se retrouve à la coordination.

Les prévisions **des dépenses de fonctionnement** liées à la pauvreté s'élèvent à 3,5 milliards de F CFA et sont exécutées à un taux de 24,0%, soit 0,8 milliard de F CFA à fin juin 2011.

Prévues pour 15,2 milliards de F CFA, **les dépenses de transferts** présentent un taux d'exécution à 50,0% soit 7,6 milliards de F CFA. Il s'agit des transferts au profit de l'enseignement du 1^{er} degré du secteur public et du confessionnel.

Les dépenses d'investissement sont prévues à 4,8 milliards de F CFA et indiquent un très faible taux d'exécution à 13,0%, soit 0,6 milliard de F CFA. Ce taux ne prend pas en compte les investissements financés sur ressources extérieures.

E Opérations Financières consolidées de l'Etat (TABLEAU 4)

Le montant total des recettes hors dons diminué des dépenses totales et prêts nets (y compris les dépenses d'investissements) hors dépenses courantes et d'investissement financées sur ressources externes et hors intérêts dus sur la dette publique donne un solde budgétaire primaire intérieur déficitaire de -7,4 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de -26,9 milliards de FCFA au titre du programme FEC. Par rapport à la prévision, on note une amélioration de l'exécution du budget qui s'explique par une bonne réalisation des recettes et une maîtrise des dépenses publiques.

Le solde global hors dons sur la base des ordonnancements s'élève à -37,0 milliards de FCFA.

L'ajustement base caisse fait ressortir des réductions nettes sur stock antérieur (Trésor et intérêts sur la dette extérieure) d'un montant de 10,8 milliards de FCFA. Les réductions brutes au titre du stock antérieur s'élèvent à 19,9 milliards de FCFA et correspondent essentiellement à des paiements effectués en 2011 pendant la période complémentaire pour des dépenses prévues au budget 2010, ordonnancées et exécutées en 2010. L'accumulation brute qui correspond à des fonds en route payés en juillet s'élève à 8,8 milliards de FCFA.

Le solde global base encaissements /décaissements est de -47,8 milliards de FCFA. Ce qui correspond à un financement positif de 47,8 milliards de FCFA décomposé principalement comme suit :

- Un financement intérieur bancaire d'un montant de -36,0 milliards de FCFA contre une prévision semestrielle de -5,0 milliards de FCFA au titre du programme FEC. Ce financement bancaire est composé essentiellement d'une augmentation des dépôts à la BCEAO de 29,1 milliards de FCFA, d'un remboursement des avances statutaires de 2,3 milliards de FCFA, d'un remboursement au titre des avances consenties par les banques commerciales pour un montant de 7,4 milliards de FCFA et d'une augmentation des dépôts dans les banques commerciales de 12,6 milliards de FCFA.
- Un engagement vis-à-vis du système non bancaire (financement intérieur non bancaire) dont le montant s'élève à 24,9 milliards de FCFA. Il s'agit essentiellement du compte de dépôts des correspondants du Trésor pour un montant de 7,8 milliards de FCFA, des paiements au titre de l'amortissement des emprunts obligataires pour un montant de 10,8 milliards de FCFA, de la souscription à l'emprunt obligataire de 2011 par le secteur non bancaire pour 46,2 milliards de FCFA, du remboursement au titre de la cession de la créance BTCL à Ecobank pour un montant de 3,7 milliards de FCFA et de l'amortissement au titre de la titrisation des créances compromises des banques pour un montant de 6,2 milliards de FCFA.
- Un financement extérieur net de 37,4 milliards de FCFA pour une prévision semestrielle de 47,4 milliards de FCFA pour le programme FEC. Il s'agit essentiellement des emprunts (7,8 milliards de FCFA) et dons (30,8 milliards de FCFA) et de l'amortissement au titre du principal de la dette extérieure.

CRITERES DE CONVERGENCE BUDGETAIRE DE L'UEMOA

Au 30 juin 2011, les indicateurs de convergence budgétaire de l'UEMOA se présentent comme suit:

➤ **Critères de premier rang**

- Le Solde budgétaire de base : (norme $>$ ou $=$ à 0)

Ce critère n'est pas respecté car le solde est négatif et se chiffre à 13,1 milliards de FCFA. Ceci s'explique essentiellement par une mauvaise performance des recettes non fiscales (32,6% de réalisation par rapport au programme) d'une part et d'autre part, par le montant élevé des subventions des prix des produits pétroliers et les dépenses liées aux mesures sociales prises par le Gouvernement pour atténuer les effets de la hausse des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires de première nécessité.

- La Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs

Ce critère est respecté. Les restes à payer intérieurs nets qui s'élèvent à 8,8 milliards de FCFA constituent essentiellement des arriérés de moins de trois mois (fonds en route) qui ont été réglés par le Trésor en juillet 2011.

- La Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs

Ce critère est respecté en raison d'une non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs hormis la dette vis-à-vis de quelques créanciers bilatéraux non membres du club de Paris (0,3 milliard de FCFA d'accumulation en intérêts et 0,5 milliard de FCFA d'accumulation en principal) avec lesquels les négociations sont en cours pour une annulation de la dette dans les conditions du traitement des créanciers du club de Paris.

➤ **Critères de second rang**

- Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales (norme $<$ ou $=$ 35%)

Ce ratio s'établit à 35,8%, à fin juin 2011, pour une norme communautaire de 35% maximum. Ce critère devrait être respecté en fin d'année. Il est important de définir clairement au niveau communautaire les éléments à prendre en compte dans la masse salariale pour une bonne évaluation de ce critère.

- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes (BIE) rapportés aux recettes fiscales (norme : $>$ ou $=$ à 20%)

Ce ratio se situe à 10,9%. Ce seuil reste en deçà de la norme communautaire qui est de 20% minimum. Il ne peut véritablement être évalué qu'en fin d'année.

- Le taux de pression fiscale (Recettes fiscales sur le PIB en pourcentage : norme : $>$ ou $=$ à 17%)

Ce ratio se situe à 8,7% à fin juin 2011 pour une norme communautaire de 17%. Ce critère ne peut véritablement être évalué qu'en fin d'année. Il devrait être respecté.

REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME FEC A FIN JUIN 2011

1) Le solde intérieur primaire cumulé à fin juin 2011 s'élève à -7,5 milliards de FCFA pour un objectif de -26,9 milliards de FCFA. Ceci s'explique par une bonne performance des régies financières (110,5% de réalisation par rapport à la prévision semestrielle du programme) d'une part et d'autre part la maîtrise des dépenses totales et prêts nets.

2) Les recettes cumulées réalisées à fin juin 2011 se chiffrent à 148,3 milliards de FCFA pour une prévision semestrielle de 150,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 98,9% par rapport au programme FEC à fin juin 2011.

3) L'accumulation des arriérés au titre de la dette extérieure envers les créanciers officiels à fin juin 2011 se situe seulement à un montant de 0,8 milliard de FCFA (dont 0,3 milliard de FCFA au titre des intérêts et 0,5 milliard de FCFA au titre du principal), due à des créanciers essentiellement arabes avec qui les négociations sont en cours pour un apurement.

4) Le critère sur les arriérés de paiement intérieur à fin juin 2011 est respecté. Cependant, on note des restes à payer d'un montant de 8,8 milliards de FCFA qui ont été totalement réglés en juillet 2011.

5) Le financement intérieur net non compris le financement FEC cumulé de janvier à fin juin 2011 se chiffre à -21,9 milliards de FCFA pour une prévision annuelle du FMI de 11,1 milliards de FCFA. Le montant réalisé s'explique essentiellement par un financement bancaire hors tirage FMI négatif de 46,8 milliards de FCFA et un engagement vis-à-vis du système non bancaire d'un montant de 24,9 milliards de FCFA.

6) Aucune dette extérieure non concessionnelle n'a été contractée ou garantie au cours de la période sous revue par le Gouvernement Central.

7) Les dépenses sociales et d'investissement sur ressources propres à fin juin 2011 s'élève à 36,3 milliards de FCFA.

Toutes les mesures portant sur les repères quantitatifs ont été bien exécutées à fin juin 2011.